

# SILNET



## LUBRIFIANT AUX SILICONES PROTECTEUR DE SURFACES

- Lubrifiant sec
- Anti-adhérent
- Film mince
- Agent de glisse
- Hydrophobe
- Réduit la présence d'électricité statique

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

PRODUIT ACTIF	
ETAT PHYSIQUE	Liquide fluide
MASSE VOLUMIQUE	805 +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	Neutre
INFLAMMABILITE	Point d'éclair inférieur à 21°C Point d'ébullition supérieur à 35°C – Classe A1
ODEUR	Sans odeur caractéristique
COULEUR	Incolore
G A Z PROPULSEUR	
Propulseur hydrocarboné autorisé	

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Apporte une lubrification sèche, invisible

Ne tache pas.

Hydrophobe, protège de l'oxydation de la corrosion, de la rouille

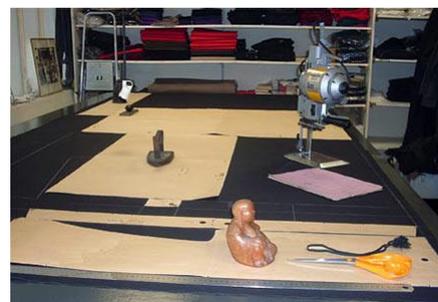
Ne gomme pas, évite le collage entre surfaces. Utilisé sur métaux, plastiques, caoutchoucs, bois.

Agent de glissement sec.

Lubrifiant professionnel sec spécial pour industries textiles et ateliers d'imprimerie :

Lubrification de petits matériels, engrenages mécaniques de précision, machines à coudre, tondeuses, articulations, tables de découpe dans l'industrie textile, portes à glissières, meubles, tiroirs d'ameublement, charnières d'armoires

Facilite le glissement en imprimerie pour la superposition des objets, des feuilles, documents lors de travaux aux massicots, brochage, etc.



## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Selon les surfaces, matériels et applications recherchées :

1) Pulvériser directement, à environ de 20 à 30 cm de la surface, un mince film de produit et étaler uniformément en essuyant avec un chiffon sec, propre et non pelucheux.

2) Imprégner un chiffon propre et sec et procéder à l'application d'une fine couche de protection.



## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation prête à l'emploi conditionnée en boîtier aérosol à base d'une association de composés sélectionnés pour leur pureté et leur absence d'odeur, de fonctions lubrifiantes anti-adhérentes aux polydiméthylsiloxane.

## RECOMMANDATIONS



**DANGER**  
**H222 Aérosol extrêmement inflammable.**  
**H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.**

**H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

## Utilisations réservées aux professionnels

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer la compatibilité avec le support.**

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.